

## Lancement du dispositif cession/transmission en Poitou-Charentes

**Le Groupe Soregor met en place un dispositif de sensibilisation et d'accompagnement à la cession/transmission d'entreprise en Poitou-Charentes. Il combine information, formation et accompagnement pour permettre aux chefs d'entreprises de devenir acteur de leur cession/transmission, et ne plus la subir !**

Unique en Poitou-Charentes, ce dispositif existe déjà en Pays de La Loire où il connaît un grand succès : depuis 2004, plus de 1500 dirigeants en ont déjà bénéficié. Destiné aux artisans, commerçants, entrepreneurs de TPE/PME de tous secteurs d'activités, il met en exergue la nécessaire anticipation. En effet, quelle que soit la raison qui motive la cession/transmission, il n'y a pas de solution standard pour passer le relais. Ce dispositif présente l'opportunité, pour tous les entrepreneurs, d'engager une réflexion sur le sujet.

### 1 Informer

Dans un premier temps, les chefs d'entreprise de la région sont conviés à une **réunion d'informations gratuite** organisée dans 4 villes entre le 24 novembre 2009 et 28 janvier 2010. Son objectif : sensibiliser sur la problématique cession/transmission et présenter le dispositif.

Le Groupe Soregor animera ces soirées, placées sous le signe de l'interactivité. Publiques et gratuites, ces réunions débiteront à 18h. Elles seront suivies d'un apéritif permettant de poursuivre les échanges en toute convivialité.

**Les dates et lieux :** 24 novembre : Niort • 3 décembre : La Rochelle • 14 janvier : Rochefort • 28 janvier : Poitiers

Inscriptions/renseignements : Pour Niort, La Rochelle et Rochefort, Véronique Berthomé - ve-berthome@soregor.fr ou 05 46 50 61 97 et pour Poitiers, Frédérique Demay – 05 49 01 83 56 ou fr-demay@soregor.fr.

### 2 Former

La deuxième phase est une **formation de 2 jours** : l'atelier cession/transmission. Elle permet au participant d'affiner sa réflexion, d'auto-évaluer sa situation et de construire un plan d'action personnalisé pour réussir sa transmission. L'animation sera effectuée par des professionnels de la transmission. La première journée sera consacrée à l'évaluation et aux aspects psychologiques. Le montage juridique et la fiscalité seront abordés lors de la deuxième journée.

Pour permettre au plus grand nombre d'y participer, cette formation sera proposée dans les 4 mêmes villes de Poitou-Charentes et fait l'objet d'une prise en charge financière par les financeurs habituels de la formation des chefs d'entreprises.

### 3 Accompagner

Le dispositif se conclut par **un rendez-vous post formation** avec un consultant transmission dans les deux mois suivants. Il sera l'occasion de faire le point sur les réflexions, le plan d'action du chef d'entreprise et de l'aider à valider les prochaines étapes.

**Contact presse** /// Sophie Péan : Tél. 02.41.57.65.95 • so-pean@soregor.fr /// Laura Xavier : Tél. 02.41.79.78.55 • la-xavier@soregor.fr

A propos du Groupe Soregor

Le Groupe Soregor possède un pôle d'activité dédié à la transmission avec une approche globale (évaluation, fiscalité, juridique et patrimoniale). Soregor, dont le siège est à Angers, est spécialisé dans l'accompagnement des TPE/PME. Pour répondre aux attentes des entrepreneurs d'aujourd'hui, le Groupe déploie dans toutes ses agences une offre de services pluridisciplinaires. Autour de ses activités historiques, l'expertise-comptable et le commissariat aux comptes, Soregor offre à ses clients l'accès aux ressources de cinq métiers complémentaires, indispensables à leur projet : expertise sociale, informatique, juridique, formation, conseil. Ils disposent tous d'équipes et de moyens dédiés. Fort de plus de 76 implantations dans le Grand Ouest qui témoignent de son attachement à la proximité, le Groupe génère un CA de 46 millions d'€ et compte plus de 700 collaborateurs. Soregor est le 1<sup>er</sup> Groupe d'expertise comptable français. [www.soregor.fr](http://www.soregor.fr)